

Pôle Territorial  
Albigeois-Bastides

# Transition énergétique et adaptation au changement climatique

Mercredi 14 avril 2021



# Ordre du jour

- Tour d'écran (Prénom – Nom – Lieu de vie – vos attentes vis à vis de cette commission)
- Périmètre de la commission – Articulation avec les EPCI
- Aperçu des dispositifs passés et actuels
- Sujets exploratoires



# Périmètres de la commission

## Une commission de travail :

- Travailler sur des sujets et des dispositifs en vue de préparer les décisions des élus.
- Les sujets peuvent être :
  - « proposés » par le PETR (bureau ou conseil syndical)
  - « proposés » par un membre de la commission ou le conseil de développement
- Recherche de **transversalité** avec les autres commissions :
  - Transition agricole et alimentaire
  - Aménagement, Urbanisme, habitat, biodiversité
  - Accès aux services et mobilité
  - Mobilisation citoyenne
  - Economie/emploi et développement touristique
- Nécessité **de relayer les travaux aux autres échelles locales** (intercommunales, communales...)



# Les dispositifs/programmes passés et actuels



## Plan Climat Energie Territorial

[PCET]

2010 - 2018

- Actions sur l'exemplarité des Collectivités (rénovation du patrimoine, Mise en place d'un service de conseil en énergie partagé, extinction de l'éclairage public...)
- La rénovation de l'habitat privé (nuit de la thermographie, création d'une plateforme de rénovation de l'habitat, émergence de groupement d'entreprises...)

## Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)

2015-2019

- Opération de rénovation BBC (bâtiment basse Consommation) de logements communaux
- Extinction Eclairage public + Rénovation de l'éclairage public avec passage aux leds
- Emergence de projets citoyens (Coop de So)
- Bonification de l'éco-chèque de la Région pour la rénovation des logements privés
- Création de liaisons douces cyclables

## Projet Alimentaire Territorial

(PAT)

2017 - 2020

- Action de promotion des circuits auprès des habitants (plaquette, défis famille à alimentation locale, ...)
- Mise en relation restauration collective – producteurs locaux (rencontres, aides à la contractualisation...)
- Evolution des pratiques par de la sensibilisation et de la formation

# Les dispositifs/programmes passés et actuels

Une stratégie de transition structurée autour de :

- **5 Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET)** : 1 PCAET par EPCI
- **Un Projet Alimentaire Territorial (PAT)** à l'échelle du PETR en cours de redéfinition
- **Un projet de territoire** (en cours) qui élargit les réflexions pour une dimension de transition écologique
- **Deux SCOT** (SCOT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais + SCOT du Grand Albigeois)



# Les Plans Climat-Air-Energie Territoriaux

## Un PCAET :

Est une démarche obligatoire pour les EPCI > 20 000 hab.

Regroupe un ensemble d'indicateurs pour dresser un état des lieux de la problématique énergie et climat de son territoire (consommation énergétique, production, émission de GES, vulnérabilité...)

Fixe des objectifs et un programme d'actions en matière de transition énergétique



## 3 grandes orientations/axes stratégiques déclinées en 30aine d'actions

**Axe stratégique n°1 :** Mettre en place une gouvernance dans chaque EPCI et à l'échelle du Pôle, garantissant la mise en œuvre des actions, le suivi du projet et la participation des acteurs.

**Axe stratégique n°2 :** S'inscrire une démarche de Territoire à Energie Positive (TEPOS.) en contribuant à l'ambition régionale REPOS de l'Occitanie et en veillant à s'adapter aux évolutions actuelles et futures du climat.

**Axe stratégique n°3 :** Accompagner la transition agricole, forestière et alimentaire.

# Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

## Un PAT :

Est une démarche VOLONTAIRE à l'échelle du Pôle Territorial, soutenue et labélisée par l'Etat, mis en œuvre de façon partenariale avec la Chambre d'Agriculture, AgroPoint (saveurs du Tarn), les 5 EPCI et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Il vise à développer la production et la consommation de produits locaux de qualité.



## 6 grandes orientations/axes stratégiques

**Axe stratégique n°1 :** Cibler les attentes des consommateurs

**Axe stratégique n°2 :** Mobiliser le foncier agricole

**Axe stratégique n°3 :** Promouvoir et étoffer l'offre locale

**Axe stratégique n°4 :** Développer la cohésion sociale via l'alimentation

**Axe stratégique n°5 :** Augmenter la part de produits locaux en restauration collective

**Axe stratégique n°6 :** Favoriser la gouvernance alimentaire



**Anaïs Huot**

Agriculture,  
alimentation locale et  
animation du Conseil  
de Développement

# Le Projet de Territoire

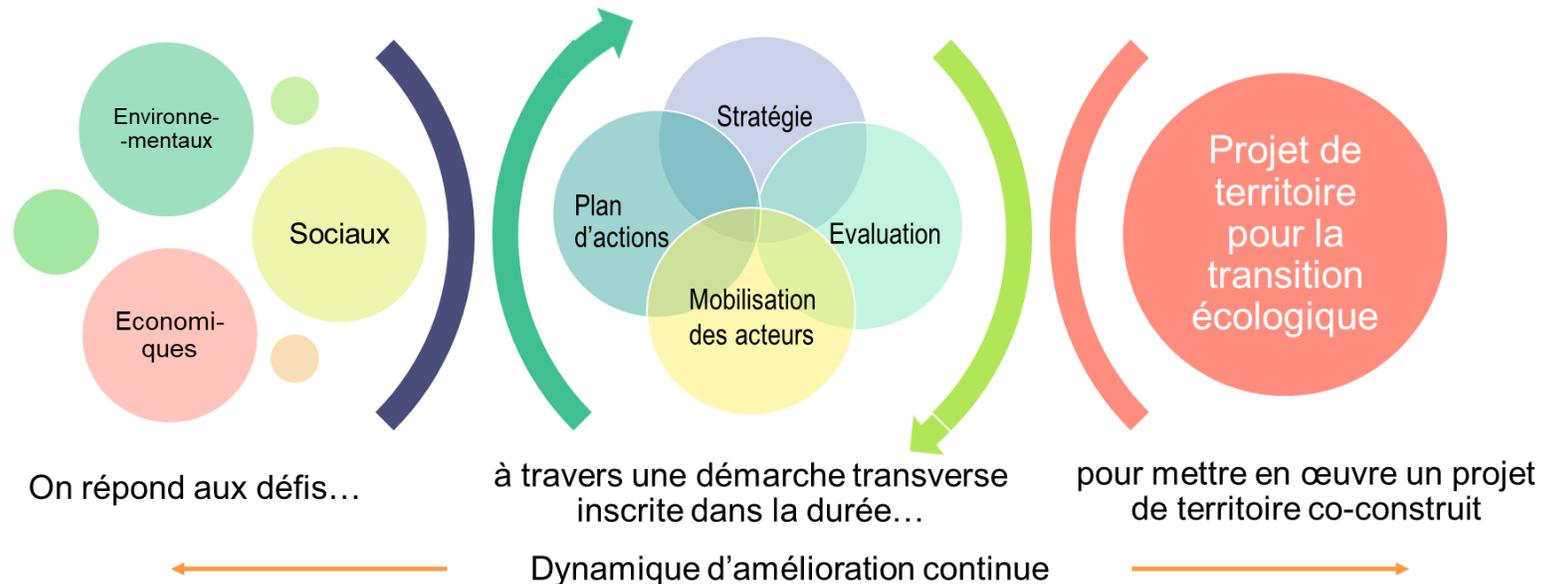
## Le Projet de Territoire :

Est une démarche **VOLONTAIRE** qui doit permettre par de la co-construction (élaboration ouverte aux acteurs et habitants) de définir les orientations à moyen et long termes du développement d'un territoire : économique, sociale, environnementale.

Un projet qui doit **contribuer aux 6 finalités du développement durable**

## Les 6 finalités du Développement Durable :

1. Attractivité
2. Préservation et amélioration de l'environnement
3. Résilience
4. Utilisation responsable des ressources
5. Cohésion sociale
6. Bien-être



# Le Projet de Territoire

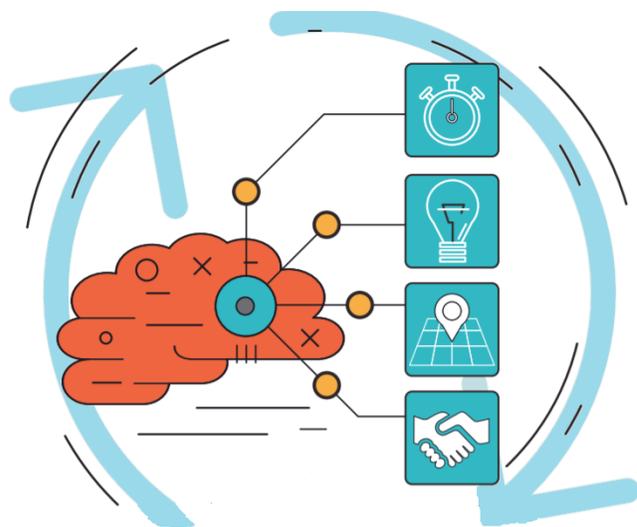
## Le Projet de Territoire :

Est une démarche **VOLONTAIRE** qui doit permettre par de la co-construction (élaboration ouverte aux acteurs et habitants) de définir les orientations à moyen et long termes du développement d'un territoire : économique, sociale, environnementale.

Un projet qui doit **contribuer aux 6 finalités du développement durable**

## Les 6 finalités du Développement Durable :

1. Attractivité
2. Préservation et amélioration de l'environnement
3. Résilience
4. Utilisation responsable des ressources
5. Cohésion sociale
6. Bien-être



## Mais aussi développer des savoir-faire coopératifs :

- Avec les agents des collectivités
- Avec les acteurs du territoire
- Avec les habitants

# Le Projet de Territoire

## Le Projet de Territoire :

Est une démarche **VOLONTAIRE** qui doit permettre par de la co-construction (élaboration ouverte aux acteurs et habitants) de définir les orientations à moyen et long termes du développement d'un territoire : économique, sociale, environnementale.

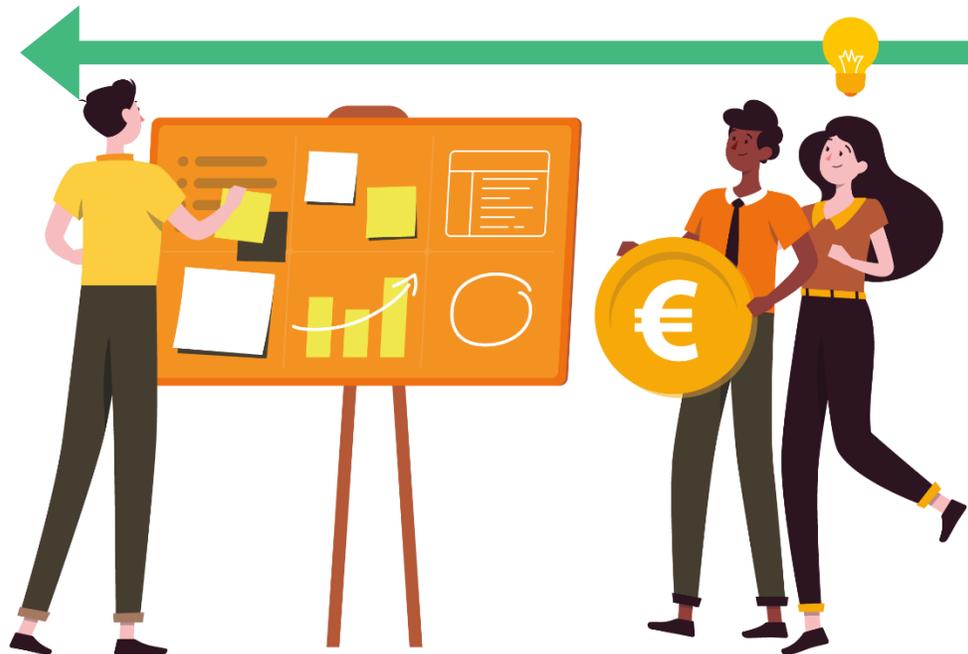
Un projet qui doit **contribuer aux 6 finalités du développement durable**

## Les 6 finalités du Développement Durable :

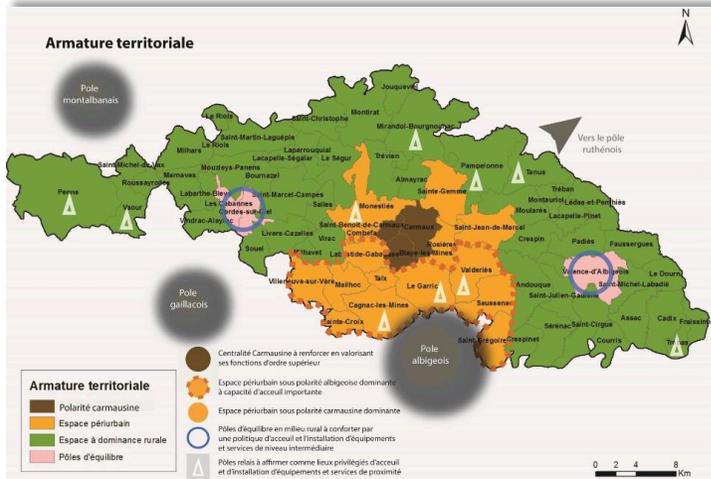
1. Attractivité
2. Préservation et amélioration de l'environnement
3. Résilience
4. Utilisation responsable des ressources
5. Cohésion sociale
6. Bien-être

## Mais aussi inventer de nouveaux modèles économiques:

- Économie circulaire et valorisation de nos ressources
- Economie de la fonctionnalité et de la coopération
- Mobilisation de l'épargne citoyenne



## Le SCOT du Carmausin, Ségala, du Causse et du Cordais



## Le SCOT du Grand Albigeois



Une démarche obligatoire qui vise à organiser le développement d'un territoire pour son habitat, son développement démographique, économique, la protection et valorisation de son patrimoine, la protection et valorisation de ses espaces agricoles et naturels.



# Les dispositifs/programmes passés et actuels

Une stratégie de transition structurée autour de :

- 5 Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) : 1 PCAET par EPCI
- Un Projet Alimentaire Territorial (PAT) à l'échelle du PETR en cours de redéfinition
- Un projet de territoire (en cours) qui élargit les réflexions pour une dimension de transition écologique
- Deux SCOT (SCOT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais + SCOT du Grand Albigeois)

Une stratégie qui s'appuie sur des actions opérationnelles et structurantes

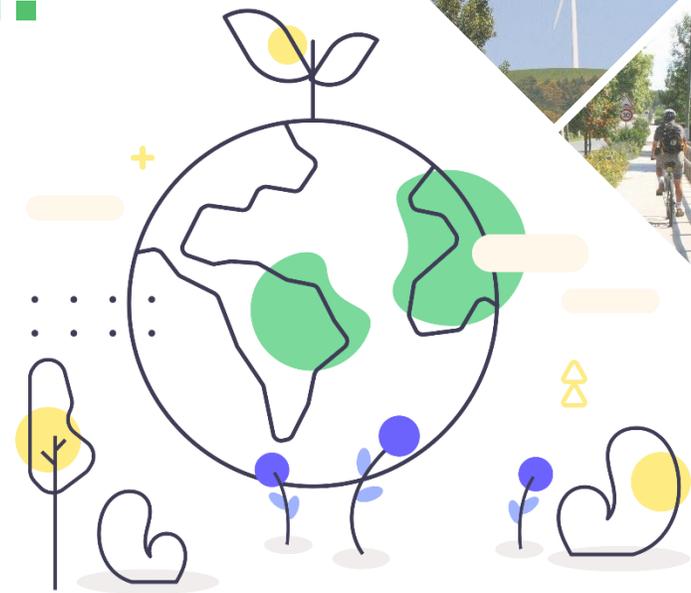
- La coopérative **SCIC REHAB**
- La coopérative **Coop de So**
- Un réseau d'initiatives citoyennes pour la transition énergétique : le **Réseau bouge ton Climat**
- La mobilisation des élus et des acteurs pour la transition écologique : **MOBELUSACTEURS**
- Le recrutement (en cours) d'un(e) **chargé(e) de mission transition énergétique et écologique**





## Une coopérative unique ...

- Qui a été créée par le Pôle Territorial et ses EPCI et qui regroupe :
  - Des collectivités
  - Des entreprises du bâtiment
  - Des propriétaires
  - Des partenaires de l'énergie et du bâtiment (CAPEB, Ch. de Métiers, SCOP, FFB...)
  - **Des salariés de la coopérative**
- Qui accompagne de A à Z les ménages dans leur projet de rénovation énergétique (accompagnement soutenu par la Région) performant (minimum 40% d'économie d'énergie - BBC)
- Qui travaille avec les entreprises locales du bâtiment et les encourage à se constituer en équipe
- Est à « but non lucratif » ==> 100% des excédents affectés aux réserves



# La SCIC Coop de So

- A été créée le 11 juin 2018 par une poignée de citoyens, soutenue par la ville de Carmaux et le Pôle Territorial. Elle regroupe
  - Des collectivités
  - Des associations
  - Des citoyens
  - Des entreprises, installateurs de panneaux photovoltaïques
- Un double objectif
  - Développer les productions citoyennes d'énergies renouvelables
  - Sensibiliser à la maîtrise de nos consommations énergétiques et à la transition de nos sociétés
- Plusieurs toitures équipées par la SCIC Coop de So :
  - 6 installations pour 232 kWc

[www.coopdeso.fr](http://www.coopdeso.fr)



# Le réseau Bouge ton Climat



## Un réseau d'initiatives citoyennes pour la transition énergétique et écologique...

- Qui vise à repérer, valoriser et encourager des initiatives en faveur du climat et de l'environnement :
  - SCIC Coop de So
  - Jardin partagé
  - Collectifs d'artisans
  - Eco-hameaux, éco lieux, habitats partagés
  - Pédibus, vélobus...
- Qui alimente et gère l'observatoire des initiatives bouge Ton Climat : [bougetonclimat.gogocarto.fr/](https://bougetonclimat.gogocarto.fr/)
- Qui accompagne le nouveau fonds financier *Coup de pousse*  
Fonds de soutien aux initiatives citoyennes collectives

➔ Identification de 5 personnes pour faire partie du jury de sélection

<https://www.pays-albigeois-bastides.fr/le-reseau-bouge-ton-climat>





Le Pôle Territorial et les 5 EPCI  
Lauréats de l'appel à projet ADEME  
**MOBELUSACTEURS**

## Il nous faut progresser sur certains sujets

Programme de deux ans (2021 – 2022) d'animations  
et de rencontres :

**Des conférences sur des retours d'expériences inspirants**

Format : 2 à 3h00

Quand : 2 x / an à l'école des mines

**Des visio-conférences « sur mesure » avec des experts pour aborder un sujet précis**

Format : 20 à 30 mn

Quand : avant un conseil syndical ou une conférence des maires

**Des visites de sites exemplaires**

Format : ½ j ou 1 j.

Quand : 2 à 3 /an

**Un voyage d'étude vers un territoire**

Format : 2 à 3 jours

Quand : en 2022